



## Fixit 775

### Ribage intérieur extrablanc

**Utilisation:** Fixit 775 est un crépi de finition pour les supports à base de ciment, de chaux et de plâtre ainsi que pour les placoplâtres. Le support doit être propre et porteur.  
Les panneaux de construction à sec et les plaques de plâtre doivent être lissés sur toute leur surface ou appliqués au préalable avec Fixit 475 Couche de fond pour crépi de finition minéral, avant l'application du crépi de finition. Sur tous les autres supports, il est recommandé d'appliquer une couche de fond au préalable.

**Propriétés:**

- Sur plâtre, chaux et ciment
- Avec sable de marbre
- Extrablanc
- Minéral
- Application rapide, facile et sûre

**Mise en œuvre:**



Données techniques			
N° d'art.	2000664568	2000664569	2000664567
Type d'emballage			
Unités par emballage	40 unité/pal		
Quantité par unité	25 kg/unité		
Granulométrie	1 mm	1,5 mm	0,5 mm
Structure de grain	Ribé plein	Ribé plein	
Adjonction d'eau	8 - 9 l/sac		
Consommation	env. 1,9 kg/m <sup>2</sup>	env. 2,35 kg/m <sup>2</sup>	env. 1,75 kg/m <sup>2</sup>
Consommation	env. 1,9 kg/m <sup>2</sup>	2,2–2,5 kg/m <sup>2</sup>	1,5–2 kg/m <sup>2</sup>
Délai de mise en œuvre	env. 90 min		

**Composition:**

- Liants : chaux hydratée blanche, ciment blanc
- Agrégats : sable de marbre
- Additifs : agent de rétention d'eau, entraîneurs d'air et d'adhérence

**Généralités:** Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec » et les informations de cette fiche technique.

**Mise en œuvre:** Mélanger Fixit 775 dans de l'eau propre. Pour améliorer l'adhérence des supports de faible absorption, ajouter à l'eau de gâchage env. 0,5 litre de Fixit 497 Émulsion pour crépis, enduits et mortiers par sac.

**Traitement ultérieur:** Lors de conditions météorologiques extrêmes (ensoleillement direct, variations de température, pluie battante, etc.), prendre les précautions nécessaires pour protéger le crépi de finition frais.

**Stockage:** Stocker sur des rayonnages en bois, au sec. Peut être stocké pendant au moins 12 mois. Le comportement de prise peut changer après le dépassement de la durée de stockage minimale.

**Autres indications:**





## Fixit 775

Ribage intérieur extrablanc

---

**Remarques particulières:** Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C (air et support).  
Les panneaux de construction à sec et les plaques de plâtre doivent être lissés sur toute leur surface ou appliqués au préalable avec Fixit 475 Couche de fond pour crépi de finition minéral, avant l'application du crépi de finition. Sur tous les autres supports, il est recommandé d'appliquer une couche de fond au préalable.

Pour des structures de crépi fin  $\leq 1,0$  mm, le support doit avoir un niveau de qualité Q3.

### Séchage

Le temps de prise de Fixit 775 dépend de la température et de l'humidité relative de l'air. Des températures basses et/ou des humidités de l'air élevées retardent le séchage. À une température de l'air et du support de +20° C et une humidité relative de l'air de 65 %, les travaux de peinture peuvent commencer après environ 10 jours. Il convient toutefois de ne peindre Fixit 775 qu'après une carbonatation suffisante et complète.

---

**Dispositions générales:** Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.